

Arnaud Benedetti s'insurge contre la mollesse du représentant de l'UE dans l'affaire Boualem Sansal

écrit par Jeanne la pucelle | 15 juin 2025





Arnaud Benedetti : « La Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères a fait preuve d'une très grande friilosité dans l'affaire Boualem Sansal »

PAR [JULIAN HERRERO](#)

13 juin 2025 11:45 Mis à jour: 13 juin 2025 16:31

ENTRETIEN – Depuis le 16 novembre 2024, l'écrivain franco-algérien [Boualem Sansal](#) âgé de 80 ans et atteint d'un cancer est détenu par le pouvoir algérien. Son procès en appel se tiendra le 24 juin.

Arnaud Benedetti est rédacteur en chef de la [Revue politique et parlementaire](#) et fondateur du comité de soutien à Boualem Sansal. Il déplore l'inaction de la

Haute-représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la sécurité, Kaja Kallas, dans la libération de l'écrivain.

Epoch Times : Que faut-il espérer du procès en appel du 24 juin ?

Arnaud Benedetti : Nous espérons que la proximité du calendrier judiciaire avec la fête nationale algérienne du 5 juillet puisse déboucher sur une issue favorable pour notre ami Boualem Sansal.

Cependant, nous restons extrêmement prudents. Nous avons connu à deux reprises des épisodes de ce type qui se sont soldés par un échec et des fins de non-recevoir de la part des autorités algériennes.

Quel est l'objectif d'Alger derrière l'arrestation de l'écrivain ? Faire payer la reconnaissance par Emmanuel Macron de la marocanité du Sahara occidental ? Y a-t-il d'autres raisons ?

Les relations franco-algériennes se sont considérablement dégradées depuis la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental, et l'arrestation de Boualem Sansal le 16 novembre dernier est une réponse à cette position diplomatique de la France. Mais elles ont toujours été tendues et complexes.

Par ailleurs, il y a aujourd'hui d'autres dossiers qui pèsent dans le contentieux entre Paris et Alger. La crainte par le régime de Tebboune d'une remise en cause des accords de 1968 ou la réduction du nombre de visas. Ces visas sont essentiels pour le pouvoir algérien puisque c'est un moyen de faire partir en France des jeunes en situation de grande précarité en Algérie.

Vous avez dénoncé dans différents médias la faiblesse et la retenue de Paris à l'égard d'Alger. Comment

l'expliquez-vous ?

Depuis six mois, le gouvernement français estime qu'il ne faut pas irriter les autorités algériennes et utiliser les canaux diplomatiques pour les amadouer pour qu'elles puissent *in fine* faire preuve de clémence à l'égard de notre compatriote scandaleusement incarcéré.

Force est de constater que cette politique n'a pas donné de résultats. L'avocat de Boualem Sansal, maître Zimeray, n'a jamais obtenu de visa pour se rendre en Algérie et la protection consulaire n'a toujours pas été accordée à notre ami.

Je pense que la France devrait faire preuve d'un peu plus de fermeté. C'est le seul moyen qui permettra de faire avancer la situation.

Par ailleurs, il nous paraît absolument indispensable de pouvoir continuer à mobiliser et à le faire savoir. Le cas de Boualem Sansal ne doit pas disparaître des radars politiques et médiatiques.

C'est ce que cherchaient à faire au départ les autorités algériennes : faire de l'arrestation de l'écrivain un exemple sans qu'il y ait de véritables mobilisations.

Nous devons donc poursuivre notre mobilisation. C'est ce qui le protège sur place et ce qui permettra vraisemblablement d'obtenir sa libération.

Vous avez parlé de mobilisations. Quelles actions entendez-vous mener dans les semaines à venir ?

Nous avons déjà mené plusieurs actions. Notre action a permis le vote des propositions de résolution de l'Assemblée nationale et du Parlement européen exigeant la libération immédiate et sans condition de Boualem Sansal.

Le comité de soutien a également mené plusieurs actions de mobilisation dans la capitale et en province. Ce mercredi, lors de la clôture du Festival littéraire de la mairie du Ve arrondissement de Paris, une soirée d'hommage à l'écrivain s'est tenue.

Une place Boualem Sansal sera inaugurée à Cholet en Vendée. Puis, nous avons des événements très prochainement à Montpellier et Toulouse.

Il y a également une initiative du maire de Cannes, David Lisnard, à laquelle le comité de soutien s'est associé. Nous demandons aux maires de villes moyennes et de grandes villes de consacrer un événement à Boualem Sansal dans chacune de leurs bibliothèques municipales.

Au-delà de la faiblesse de la France, n'y a-t-il pas également de la part de l'Europe une prudence excessive ? Jusqu'à présent, le Parlement européen a seulement adopté une résolution au mois de janvier.

Du côté du Parlement européen, il n'y a rien à dire : il s'est mobilisé plus vite que d'habitude et la résolution a été très largement adoptée.

En outre, la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Kaja Kallas, a fait preuve d'une très grande frilosité.

C'est la raison pour laquelle nous avons saisi la médiatrice de l'UE pour obtenir un certain nombre de réponses à ce que l'on considère comme une absence d'action de la part de madame Kallas qui estime que déjà suffisamment a été fait.

Il y a actuellement un accord qui est en voie de négociation entre l'Europe et l'Algérie.

Nous demandons à ce que cette négociation soit

évidemment conditionnée par la libération immédiate et sans condition de Boualem Sansal.

Au fond, est-ce que certains responsables européens ne considèrent pas, à tort, que le cas de Boualem Sansal est une problématique « franco-française » ?

Boualem Sansal est un citoyen français et donc un citoyen européen. On ne peut pas considérer que l'Europe existe et, en même temps, quand l'un de nos concitoyens est embastillé par un régime autoritaire, renvoyer aux États membres la responsabilité exclusive des négociations.

Nous souhaitons que la Haute représentante fasse son travail, ce qu'elle ne fait pas pour l'instant.

Comment analysez-vous l'attitude de la France insoumise dans l'affaire Boualem Sansal ? Certains eurodéputés LFI avaient voté contre la résolution du Parlement européen. Plus récemment, LFI a voté contre la résolution de la députée macroniste Constance Le Grip.

C'est un soutien clair, explicite et sans complexe au régime algérien. LFI ne souhaite pas s'associer à des résolutions qui constituent pourtant une exigence à laquelle tous les démocrates devraient se rallier, c'est-à-dire l'exigence de la libération d'un écrivain qui est en prison en raison de ses opinions.

Epoch Times

Rédacteur en chef de la Revue politique et parlementaire, **Arnaud Benedetti** est professeur associé à l'Université Paris-Sorbonne, essayiste et spécialiste de la communication politique. Il intervient régulièrement dans des médias comme Le Figaro, Valeurs actuelles, Atlantico, CNews ou Radio France, analysant la politique et la communication. Parmi ses ouvrages, on compte Un

préfet dans la Résistance (2013, éd. CNRS), *Le Coup de com' permanent* (2018, éd. du Cerf), *Comment sont morts les politiques ? Le grand malaise du pouvoir* (2021, éd. du Cerf). Son dernier livre, co-écrit avec [le politologue Jérôme Sainte-Marie](#) : *Aux portes du pouvoir : RN, l'inéluctable victoire ?* (2024, éd. Michel Lafon). Ses écrits portent sur la communication politique, le pouvoir et les dynamiques sociétales.

https://frontpopulaire.fr/auteurs/arnaud-benedetti_au710450